



Taxi conventionné

Par Ryana

Bonjour

J'ai droit à un trajet aller retour par jour avec un taxi conventionné pour un rdv médical dernièrement j'ai réservé un trajet le régulateur m'a appelé 5mn après l'heure convenue pour me dire que le taxi arriverait à et quart j'avais rdv à la demi le taxi arrive à 17 et me dit qu'il faut aller chercher une personne avant d'aller à mon rdv et donc je commence à contester disant qu'il était et 17 que j'avais rdv à la demi que c'était impossible que j'allais louper mon rdv le taxi insisté il appelle le régulateur qui au deuxième appel au premier lui aussi insisté pour aller chercher l'autre personne et donc dit ok amené la au rdv directement mais la prochaine fois qu'elle se trouve un autre taxi. Quel recours j'ai au niveau de la justice pour faire valoir mes droits dans ce quiproquo s'il vous plaît ?

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il me semble que vous avez pris trop peu de marge par rapport à votre horaire de rendez-vous.

Il y a toujours des aléas possibles en cas de transport par taxi. Ce détour pour prendre une autre personne est un exemple, mais il y a aussi des encombrements, des accidents, etc.

Si ce service ne vous satisfait pas adressez vous à une autre compagnie de taxis.

Et calculez plus de marge pour vos horaires.

Par Ryana

Oui tout à fait c'est ce que m'a dit la secrétaire pour les aléas mais d'habitude ils viennent 30mn à l'avance si sur le chemin il passe prendre quelqu'un ça va mais à 17 et j'ai rdv à la demi non je serai arrivée à moins le quart moins dix et mon rdv se termine à 10mn après non je suis désolée je bloque une journée exprès le régulateur aurait dû m'appeler bien avant pour me le dire on organise pas les rdv comme ça je suis désolée ils sont pas professionnel surtout que j'avais fixé le rdv deux jours avant !